



## Traité Erouvin

### Michna 5 - Chapitre 2

ועוד אמר רבי יהודה בן בבא: הגנה ופקרף, שהו שבעים ושירים על שבעים ושירים, מוקפת גדר גבולה עשרה טפחים, מטלטלים בתוכה, בלבד שאין בה שומרה או בית דירה, אז שתהא סמוכה לעיר.

רבי יהודה אומר: אפילו אין בה אלא בור ושיכן ומעבה, מטלטלים בתוכה. רבי עקיבא אומר: אפילו אין בה אלא אחת מכל אלו, מטלטלים בתוכה, בלבד שתהא שבעים ושירים על שבעים ושירים,

רבי אלעזר אומר: אם היה ארכה יתר על רוחבה אפילו מאה אמות, אין מטלטלים בתוכה. רבי יוסה אומר: אפילו ארכה בשנים ברוחבה, מטלטלים בתוכה.

Rabbi Yehoudah ben Bava dit encore : Lorsqu'un jardin ou un parc mesure 70 coudées « et quelques » sur 70 coudées « et quelques » et qu'il est entouré d'une clôture haute de 10 paumes [au minimum], il est permis d'y transporter à condition qu'il s'y trouve un « poste de garde », un « pied-à-terre » ou qu'il soit « proche de la ville ».

Rabbi Yehoudah dit : Même s'il ne s'y trouve qu'un puits, une fosse ou une grotte, il est permis d'y transporter.

Rabbi 'Akiva dit : « Même s'il ne s'y trouve aucun de tous ceux-ci, il est permis d'y transporter, à condition [néanmoins] qu'il soit [d'une surface de] 70 coudées « et quelques » sur 70 coudées « et quelques » [précisément].

Rabbi Eliézer dit : si sa longueur est supérieure à sa largeur, ne serait-ce que d'une coudée, il est interdit d'y transporter [quoi que ce soit].

Rabbi Yossé dit : même lorsque sa longueur est deux fois supérieure à sa largeur, il est permis d'y transporter.

### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)